

JEAN-PAUL II

ANGÉLUS

Castel Gandolfo
Dimanche 29 juillet 2001

Très chers frères et sœurs!

1. Hier, 28 juillet, les Nations unies ont célébré le cinquantième anniversaire de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés. Il s'agit d'un accord important qui demeure la base sur laquelle repose la protection internationale des réfugiés, ratifié par près de cent-quarante pays, y compris le Saint-Siège.

Pour les Nations concernées par la Seconde Guerre mondiale, ces cinquante dernières années ont substantiellement été des années de paix. Mais les conflits n'ont pas manqué dans ce monde, ce qui a malheureusement accru le nombre des réfugiés et des personnes déplacées. Dans le même temps, on constate de nombreuses et graves lacunes dans l'application de la Convention de Genève. Un signe d'espérance, toutefois, vient du soin avec lequel le Haut-commissariat des Nations unies pour les Réfugiés œuvre afin de vérifier que la Convention est appliquée et qu'elle répond aux réalités actuelles.

2. J'espère qu'un effort aussi important en vue d'un plus haut niveau de protection et de solidarité puisse faire en sorte que le droit d'asile fondamental ne fasse pas défaut à ceux qui en ont besoin. Puisse la Communauté internationale encourager en outre les États et leurs responsables, à promouvoir les politiques nécessaires en vue d'accomplir toujours mieux le devoir d'accueillir les réfugiés et de les recevoir de manière digne.

Nous élevons aujourd'hui notre prière à Dieu, afin que soit bannie toute forme de mobilité humaine forcée; afin que les personnes, les familles et les groupes sociaux puissent sauvegarder leurs propres racines et leur propre identité. Que les déplacements soient libres et que s'instaure dans

le monde un climat de paix, facilité par la connaissance et le respect des différentes valeurs humaines, culturelles et spirituelles, qui sont propres à chaque peuple.

Nous confions cette intention particulière à la Sainte Vierge, Mère de toute l'humanité.

À l'issue de l'Angélus :

Je vous salue avec joie, pèlerins de langue française. L'Évangile de ce jour nous a permis de méditer la prière du Notre Père. À l'exemple de la Vierge Marie, puissiez-vous faire chaque jour la volonté de Dieu, source de joie profonde et de nombreux fruits spirituels! Avec mon affectueuse Bénédiction apostolique.

© Copyright 2001 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana